



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 59059

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire sur les conséquences de la restructuration des services des douanes. En effet, ce projet risque d'entraîner, localement, la disparition pure et simple de certaines brigades, comme cela semble devoir se produire à La Grande-Motte (Hérault), ce qui va à l'encontre de la politique communautaire en matière de lutte contre les grands trafics (tabac, stupéfiants). En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles mesures il entend mettre en oeuvre afin de préserver la pérennité des brigades des douanes côtières.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, la direction générale des douanes et droits indirects est engagée dans un processus de modernisation dont le but est de renforcer l'efficacité de ses services, tant pour améliorer la qualité du service rendu à l'usager que pour développer la lutte contre la grande fraude. Cette démarche s'effectue progressivement et touche de nombreux services parmi lesquels figurent ceux de la surveillance maritime. Le dispositif douanier de surveillance maritime, mis en place il y a environ trente ans, doit être adapté aux nouveaux enjeux maritimes et au renforcement de la coordination de l'action de l'État en mer. Il met en oeuvre des moyens vieillissants et hétérogènes. Cette situation a rendu nécessaire une réflexion d'ensemble sur l'avenir de la douane en mer. Elle a été entreprise au niveau national en 2004, en concertation avec les représentants des personnels marins, aériens de la douane et de leur encadrement. Un projet de réorganisation de la surveillance maritime douanière a ainsi été élaboré, dont l'objectif est la mise en place progressive d'ici deux à trois ans d'un dispositif plus resserré et homogène assurant plus de présence et de contrôles en mer. A capacité opérationnelle globale maintenue, il s'agit de donner à la douane les moyens d'affirmer son rôle maritime en améliorant son efficacité. La modernisation du dispositif douanier de surveillance maritime devra être accompagnée d'une adaptation des structures et d'une redéfinition des méthodes de travail, notamment par une valorisation des bonnes pratiques. Dans ce contexte, la réflexion d'ensemble englobera également la brigade garde-côtes des douanes de La Grande-Motte. Une concertation ouverte et approfondie avec les représentants des personnels, les agents et l'encadrement est engagée au niveau local pour analyser, en détail, l'ensemble de la problématique maritime douanière ainsi que les évolutions souhaitables sur la façade méditerranéenne. Cette concertation se poursuivra ensuite au niveau national.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59059

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2074

Réponse publiée le : 19 avril 2005, page 4053